

DEMANDE DE DISPENSE DE COURS ET D'EXAMEN (voie maturité)

NOM : PRENOM : CLASSE :

demande à être dispensé-e de cours et d'examen de :

allemand français anglais autre(s), à préciser

Cette dispense entraîne l'exemption des cours, des examens et des notes dans la ou les branches dispensées. L'élève doit prendre en compte qu'il se prive éventuellement d'une bonne note dans son bulletin scolaire.

Sur le bulletin final l'élève verra apparaître la mention de la dispense en lieu et place de la note de branche.

Les élèves de maturité intégrée ne peuvent bénéficier d'aucune dispense pour les compétences CFC B à E. La compétence A est dispensée automatiquement. Les élèves de maturité intégrée doivent réaliser leur portfolio de manière autonome.

Pour les candidats dont la demande de dispense est octroyée en cours de formation, la suppression des notes et des moyennes obtenues au préalable ne déploie pas d'effet rétroactif sur la promotion.

Un élève dispensé ne peut revenir sur sa décision. La dispense en cours entre en vigueur à dater du moment où l'apprenti est en possession de la confirmation de l'école.

Signature du demandeur ou de son représentant légal si mineur

Date : Signature :

Accord du maître d'apprentissage (pour les apprentis sous contrat d'apprentissage)

NB : Les apprentis libérés une demi-journée par la dispense retournent sur la place de travail.

oui non Date : Timbre et signature :

Pour la finalisation de la dispense, veuillez prendre rendez-vous avec votre doyen-ne de filière et apporter la présente dispense dûment remplie ainsi que l'original du bulletin de notes final de votre diplôme ou certificat ou l'original de votre certificat de langue niveau B2.

Décision de la direction EPCL

oui non Date : Timbre et signature :

P:\Commun\Formulaires\Formulaires Secrétariat\S44a dispense cour exa voie maturité		03.10.2023
AUTEUR : CRESAP	STATUT : En vigueur	Page 1 / 1